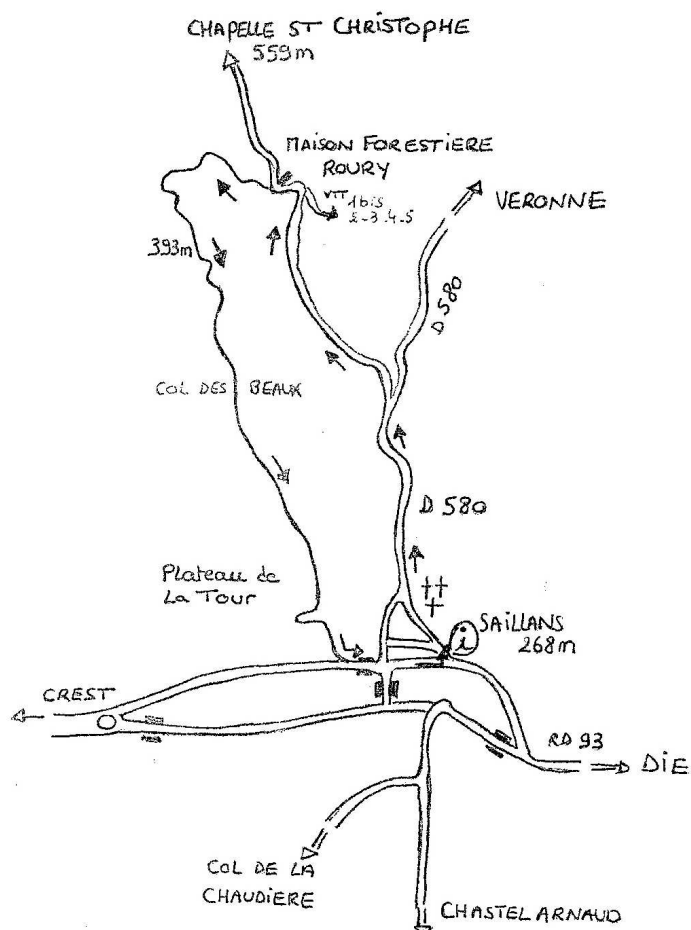


N°1 - LE COL DES BEAUX

Difficulté : vert – Longueur 7,5 km – Dénivellation 250 m – Durée 1h30



Petit parcours technique. Bonne initiation au VTT. Pas d'eau sur le parcours.

Attention aux journées de chasse de septembre à janvier.

Départ derrière l'Office de Tourisme par la route de Trélaville. On passe devant le médecin, le cimetière (seul point d'eau

potable), puis prendre sur la droite la route goudronnée de Véronne (D 580). Une montée assez raide nous mènera, après

1,4km, sur le chemin forestier de Roury que l'on prendra à gauche. Après le pont qui traverse le Rieussec, monter la route

forestière pendant 1,5 km environ.

Au premier carrefour (poteau) le circuit N°1 prend à gauche, passe sous la maison forestière de Roury puis quitte la route

forestière pour prendre à gauche un sentier bien marqué. Descendre sur ce sentier jusqu'au fond du ruisseau et prendre à droite

le balisage VTT N°1 et pédestre N°125 on évite ainsi la propriété privée de Babrou : passage interdit.

On rencontre le circuit 2 qui arrive de la droite. Descendre 500 m sur un chemin de pierres. On passe dans le vignoble du

plateau de la Tour. Prendre le virage à gauche, passer devant les entrepôts de la DDE. On retrouve la grande rue et retour à

l'Office de Tourisme. Arrivée 7,5 km.